42 ANICET

être guère, ne peut offrir bon gîte à un jeune homme sans le reste, et que de la bonté aux bontés il n'est qu'un S qui ne se prononce pas. Jugement téméraire qui plaide en faveur de votre innocence. Mais puisque vous craignez pour ma vertu, j'espère au moins autant que pour la vôtre,

allez, Monsieur, je ne vous retiens plus. »

Anicet avait lu partout qu'une honnête femme n'est ni spirituelle ni loquace, que rien n'approche la passion comme le dépit, et que rien ne présage mieux la chute d'une beauté que de la voir congédier le galant qu'elle agace, et, comme on ne saurait avoir impunément vingt ans, il remarqua que la belle méprisante possédait de longues jambes à son goût, ce qui ne manqua pas d'altérer sa complexion. Quand un homme se laisse aller à de telles observations, on peut bien affirmer qu'il ne dira plus rien de sensé qu'il ne se soit trempé la tête dans l'eau froide ou qu'il n'ait satisfait aux exigences de son tempérament; aussi Anicet n'eut-il pas plus tôt évalué la distance de ces hanches souples à ces pieds perdus dans l'ombre, qu'il se sentit aussi décidé à demeurer dans la place qu'il l'avait été à coucher à la belle étoile pour conserver l'équilibre de ses facultés.

« N'accusez, dit-il, que l'excessive timidité d'un jeune homme qui tremble de s'avancer à tort et non pas la présomption dont le langage serait autre. Mais souffrez que je me justifie à vos yeux. » Tout en disant ces mots, Anicet

progressait d'un pas vers son interlocutrice.

« Tout beau, s'écria-t-elle, vous faites bien la girouette pour un altéré de sommeil.

- Ah c'est que vous m'avez tourné la tête.

— Outre que ce trait est de la dernière platitude, de la banalité suivante et du goût le moins douteux, votre phrase, Monsieur, s'explique assez d'elle-même sans que vous ayez à éprouver le besoin de la commenter d'une main indiscrète.

- L'amour seul, Madame, m'égare auprès de ce lieu

redoutable.